

De : Philippe Le Sann <philippe.lesann@yahoo.fr>

Envoyé : dimanche 27 octobre 2024 09:32

À : PLU MTPM <mtpm.plu@metropoletpm.fr>

Objet : « Déclaration de projet valant Mise en Compatibilité du PLU de Toulon – Anse Tabarly. ».

Bonjour Monsieur,

après notre rencontre à la Mairie, je voulais rappeler mes sujets de questionnements sur ce projet :

son coût : même si vous n'avez pas pu nous donner une fourchette de prix mais il se dit qu'il dépasserait les 10 m€ !

Est-ce si urgent que cela, de faire un tel projet, qui peut avoir du sens, mais en cette période de grande difficulté financière de la France, un tel projet est-il prioritaire ?

je pense qu'il faut **travailler sur des aspects strictement nautiques avant de refaire le parking et la presqu'île.**

en tout état de cause, nous voudrions **être associés par l'intermédiaire des CIL Mourillon et Cap Brun**, à la décision finale sur les propositions que vous feront les cabinets d'architectes que vous aurez retenus et en connaissance des coûts. Pour faire les arbitrages nécessaires
cordialement,
philippe le sann